



# P'tit journal

Mairie de Saint Martin du Fresne :  
37 Grande rue 01430 St MARTIN DU FRESNE  
Tél. : 04 74 75 70 79 - fax : 04 74 75 64 20

## PRINTEMPS 2009



### Le mot du Maire

Depuis la parution du « P'tit journal d'hiver 2008 », l'environnement économique connaît un contexte difficile qui touche les entreprises et les salariés de celles-ci.

Les entreprises ont vu leur activité diminuer et même si des plans de relance sont annoncés, elles attendent des signes importants de reprise.

L'état souhaite que les collectivités territoriales participent à la relance, mais certains délais d'instruction des dossiers de travaux ne permettent pas de fournir des chantiers immédiatement.

Les difficultés sont aussi très importantes pour les salariés qui ont perdu leur emploi, ou pour ceux qui travaillent aujourd'hui à temps partiel par obligation. Je veux dire aux familles, qui auraient des difficultés à cause de cette période difficile, de venir chercher un soutien auprès des élus de Saint Martin de Fresne en se signalant à la mairie. Je suis prêt à les rencontrer, afin d'analyser, avec elles, leur situation et d'étudier les modalités d'une aide.

Je souhaite que ce nouveau « p'tit journal » soit pour vous un moment de détente et vous éloigne, pendant quelques instants, des soucis quotidiens.

Une première année de mandat municipal s'achève avec le vote du budget 2009. Compte tenu du contexte économique du moment, le conseil municipal a choisi de maîtriser les dépenses, en prévoyant des années futures peut être difficiles, et a décidé d'une augmentation des taux d'imposition tout a fait symbolique.

Les élus ont décidé d'une augmentation de 1% du taux de chaque taxe (Taxe Professionnelle payée par les entreprises, Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti

et Taxe sur le Foncier Non Bâti). Ils ont bien voulu suivre la politique que je souhaite mettre en œuvre en la matière, à savoir une augmentation régulière mais modérée, en lien avec l'augmentation du coût de la vie.

Je vous propose de découvrir les principaux travaux décidés au budget, ainsi que quelques explications sur les impôts communaux dans les articles qui suivent.

Le produit de ces impôts, qui représente environ 75% des ressources de notre commune, est utilisé pour améliorer votre cadre de vie et le rendre plus agréable, et pour mettre en œuvre des services que vous attendez.

Ces services se mettent en place, comme le centre de loisirs péri scolaire qui a ouvert ses portes au mois d'avril. A en juger par la forte participation des enfants aux différentes activités proposées et par les demandes de renseignements pour la période de juillet 2009, ce centre de loisirs était une réelle attente des parents. L'ouverture de la bibliothèque a pris du retard, mais aujourd'hui les bénévoles sont en formation et le choix des livres est en cours.

Votre cadre de vie, en matière de fleurissement de notre village, a été pris en main par une nouvelle association, le comité de fleurissement, à qui j'adresse mes vœux de réussite dans son entreprise.

Je reste plus encore aujourd'hui à votre écoute, comme tous les membres du conseil municipal, pour répondre aux attentes de chacun, dans l'intérêt collectif des habitants.

Dominique TURC

### P'tit journal PRINTEMPS 2009

Nous remercions les auteurs des articles pour leur pertinence et leur disponibilité.

#### Crédit photos :

François CARRON, Jacky RAMBERT, Eveline PREVITALI, Nicole SCHOUWEY.

Directeur de la publication : Dominique TURC • Responsable de la publication : Eveline PREVITALI • Coordination : Commission communication • Conception et réalisation : Caliss - Bourg  
Imprimé sur du papier garanti sans chlore

### Sommaire

L'ACTUALITÉ  
DE LA MUNICIPALITÉ P 2 À 6

VIE ASSOCIATIVE P 7 À 11

LE CLIN D'ŒIL  
DU P'TIT JOURNAL P 12

CALENDRIER  
DES MANIFESTATIONS P 12

NOS JOIES, NOS PEINES P 12

## ● LE BUDGET 2009 : LES TRAVAUX PREVUS

Au budget de l'année 2009, différents travaux sont prévus. Les plus importants sont :

- > L'aménagement des voiries communales, à la ZAC des Pellants, route de Chamoise, chemin de Longeville, pour un coût d'environ 100 000 euros,
- > l'aménagement du cimetière avec le paysager du colombarium, pour 22 000 euros,
- > l'aménagement des abords de la tour, pour 21 000 euros,
- > l'aménagement de la place du Vivier et des alentours, réalisé sur 2 exercices, pour 200 000 Euros,

> l'aménagement des plateformes de tri sélectif, pour 10 000 euros.

En plus de ces travaux, une étude sera réalisée cette année, pour établir un plan pluri annuel de reprise des réseaux d'assainissement, en intégrant la mise en œuvre du séparatif, c'est-à-dire séparer les eaux usées et les eaux de ruissellement et de pluie. Les premières seront dirigées vers la station du Pont Royat, et les secondes vers la rivière. Le coût de cette étude est estimé à environ 45 000 euros.

## ● LE PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Les contributions directes, au profit des collectivités territoriales, se composent de 4 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année par 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés et pour les entreprises de la Taxe Professionnelle.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- > l'augmentation des bases de calcul qui sont notifiées par les services de l'état, sur lesquelles vos élus ne peuvent agir,
- > l'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Pour les impôts « locaux » qui seront appelés en 2009, il est important de signaler une augmentation conséquente des bases de calcul. Globalement, pour la commune de St Martin, la base de calcul augmente de :

- > 4,35% pour la taxe d'habitation,
- > 10,84% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- > 0,24% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- > 15,92% pour la taxe professionnelle.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux des 4 taxes de 1% pour les impôts 2009. Concrètement, cela se traduit ainsi :

- > le taux de la taxe d'habitation passe de 5,92% à 5,96%,
- > le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 8,92% à 8,98%,
- > le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 36,20% à 36,45%,
- > le taux de la taxe professionnelle passe de 8,37% à 8,43%.

Plus de 77% du produit de ces taxes proviennent de la taxe professionnelle, réglée uniquement par les entreprises.

Le revenu supplémentaire pour la commune en euros, occasionné par cette augmentation des taux est :

- > pour la taxe d'habitation : 384 euros,
- > pour la taxe foncière bâtie : 559 euros,
- > pour la taxe foncière non bâtie : 106 euros,
- > pour la taxe professionnelle : 3 988 euros.

Ainsi, en matière de taxe foncière réglée par tous les foyers de notre village, l'augmentation décidée par le conseil municipal pour l'année 2009, correspond à 1,40 euros pour un couple avec deux enfants.

## ● LA COMMUNICATION

Pour assurer un meilleur suivi de nos échanges, la municipalité a nommé deux responsables pour la gestion de la communication :

@ Pour le site internet : Nicolas CLOCHET qui assurera sa mise à jour avec les informations, images, articles, et autres qui lui seront transmis.

Ainsi toutes les associations, Entreprises, ou particuliers qui souhaitent faire paraître un article, un reportage, une image sur le site internet de Saint Martin du Fresne peuvent envoyer leur demande par mail à la mairie [mairie@saintmartindufresne.com](mailto:mairie@saintmartindufresne.com)

@ Pour le p'tit journal : Eveline Previtali

@ A chaque édition, vous pouvez envoyer vos articles et vos photos par mail au secrétariat de mairie : [mairie@saintmartindufresne.com](mailto:mairie@saintmartindufresne.com)

## ● ACQUISITION D'UNE NOUVELLE SALEUSE

L'ancien semoir qui servait de saleuse a cassé au cours de l'hiver.

C'est une forte corrosion liée à ses 16 ans de bons services qui est à l'origine de cette réforme. Nous avons donc fait l'acquisition d'une nouvelle saleuse Kuhn afin d'assurer les interventions de fin d'hiver.

Cet achat s'est fait auprès des établissements Favier à Château Gaillard, entreprise qui entretient déjà le tracteur Renault.

Le montant de cette opération s'élève à 4 066 € TTC.

## ● LES TRAVAUX D'HIVER

Que de neige et de verglas cette année! Mais aussi de magnifiques paysages!

Voici donc Eric LEVRAT, agriculteur sur le plateau de Chamoise, aux commandes de son tracteur avec lame ou saleuse, selon les besoins. Il sillonne le plateau de bonne heure, avant la traite des vaches, pour libérer les chemins afin que les habitants puissent aller à leurs occupations et que le ramassage scolaire se déroule sans incident.

Après la traite et selon la météo, il reprend son activité de déneigement.

Suite aux travaux d'abattage prévus par l'ONF, nos employés communaux Loulou FRÉMAUX et Roger BARBIERI prennent la relève pour nettoyer le talus et évacuer les branches laissées sur place. Avec le mauvais temps la tâche ne fut pas facile.

Merci à tous les trois.



## ● LA COMMISSION DES DÉCHETS

### ORDURES MÉNAGÈRES ET COMPOSTAGE

De quoi se composent actuellement nos déchets ? de 4% de métal, de 11% de plastique, de 13% de verre, de 18% d'autres matériaux (textiles etc...), de 25% de journaux-papiers-cartons et de 29% de matières biodégradables.

Il nous faut donc plus que jamais continuer à trier encore mieux nos déchets !

S'agissant des 29% de matières biodégradables celles-ci peuvent servir à faire du compost pour enrichir la terre de vos jardins ou de vos plantes d'appartement.

Chacun d'entre nous peut procéder à ce geste simple et naturel.

A cet effet la commune rappelle qu'elle vend des composteurs à un prix défiant toute concurrence de 20€ ( la C.C.L.N – Communauté de Communes Lac de Nantua – en prenant une partie à sa charge). Pour information en 2008 à Saint-Martin-du-Fresne 50 composteurs ont été vendus.

Pour les bricoleurs et bien que cela soit moins esthétique ils peuvent les fabriquer eux mêmes au moyen de palettes en faisant trois compartiments qu'ils rempliront successivement et qu'ils brasseront régulièrement pour activer la fermentation.

Vous voilà donc passé maître en ce domaine et éco-responsable.

*Note : M. Guy BERROD du SIDEFAGE a obtenu récemment son diplôme de maître composteur et se tient à notre disposition pour nous donner toutes explications en ce domaine.*

### ETUDE POUR MISE EN PLACE DE GROS CONTAINERS :

Actuellement la commission communale « déchets-environnement » étudie la possibilité d'implanter dans différents endroits de la commune de gros containers pour regrouper soit par quartier, soit par lieu, etc... tous les sacs d'ordures ménagères, qui sont actuellement déposés, bien avant le lundi soir, pour être ramassés seulement le mardi matin de chaque semaine.

Ce système, permettrait d'éviter cette nuisance visuelle et aurait pour avantage également de réduire la durée de ramassage pour le bien être et l'intérêt de tous.

## ● LES FOLKLORIES du HAUT BUGEY

L'association les « FOLKLORIES » du Haut-Bugey, se substitue à l'association « FESTIVAL FOLK » du Haut Bugey, suite à un accord passé entre les deux présidents (Mrs PERON et GUET-TOUCHI) afin qu'il n'y ait pas de confusion avec le festival du Haut Bugey.

L'association recevra plusieurs groupes folkloriques qui assureront des représentations entre le 8 et le 14 juillet 2009, dans les communes suivantes :

DATE	PARADE DE 18H30	SPECTACLE DE 20H30
08/07/09	MAILLAT	BRION
09/07/09	LE POIZAT	PORT
10/07/09	BEARD-GEOVREISSIAT	ST MARTIN DU FRESNE
12/07/09	JEUX INTERLAC	
13/07/09	CHARIX APREMONT	MONTREAL LA CLUSE
14/07/09	LES NEYROLLES( 11H30)	NANTUA ( 18H00)

Cette année, Saint-Martin accueillera un spectacle **le vendredi 10 juillet en soirée.**

A ce jour nous ne sommes pas en mesure de donner le nom des groupes qui se produiront, compte tenu des incertitudes qui planent sur l'obtention de certains visas. Nous vous informerons en temps opportun et, espérons que vous viendrez nombreux ce soir là !

D'autre part, les traditionnels "jeux interlacs" auront lieu le dimanche 12 juillet, sur l'esplanade du Lac à Nantua, avec la participation d'équipes composées d'enfants (le matin) et d'adultes (l'après-midi), qui tenteront de remporter le trophée que BRION a conservé l'an passé.

Il est aussi prévu que les équipes participent à un défilé costumé, dans les rues de Nantua, vers 11h30 – 11h45.

Le 12 juillet 2009, les communes suivantes seront représentées :

NANTUA – BRION – PORT – MONTREAL-LACLUSE – CHARIX-APREMONT – LES NEYROLLES – BEARD-GEOVREISSIAT – MAILLAT et SAINT-MARTIN-DU-FRESNE.

Nous comptons sur vous tous pour venir encourager l'équipe de Saint-Martin (petits et grands) et nous vous donnons rendez-vous le 12 juillet 2009, sur l'Esplanade du Lac de Nantua.

## COMITÉ DE FLEURISSEMENT

La mise en place d'un comité de fleurissement paraissait indispensable aux yeux de la municipalité afin de passer un cap supplémentaire et garder ce dynamisme à l'embellissement de la commune.

C'est maintenant chose faite depuis le 28 Janvier dernier. Un bureau a été constitué. Il se compose comme suit : président : Mr François Carron, trésorier : Mr Bernard Dalloz et secrétaire Mme Elisabeth Burdet. Le comité compte également une dizaine de membres bénévoles.

Leur projet est axé en priorité sur l'embellissement de la commune tout en restant sensible sur plusieurs points, en particulier le cadre végétal, les économies d'eau et les engrais verts.

Une visite des différents points de fleurissement a eu lieu le samedi 7 février avec l'ensemble des membres du comité afin de définir les nouveaux espaces à fleurir.

### 3 points de fleurissement supplémentaires seront étudiés :

- > deux massifs devant la salle des Châteaux à reprendre,
- > Un parterre de fleurs devant la croix de Château Bruneau,
- > Un massif à l'entrée du rond point.

Mr Valentin, président du comité départemental de fleurissement de l'Ain, a été convié à la première réunion du 23 février 2009, au cours de laquelle il a expliqué le fonctionnement du comité départemental, prodiguer quelques conseils et donner les tendances du fleurissement 2009

Le 18 Avril à Saint Jean sur Veyle ont été remis les prix pour le fleurissement des communes et l'on connaît maintenant le nouveau classement qui récompense les villes et villages pour leur investissement dans l'embellissement de leur commune. En 2008, notre village a été remarqué car nous sommes passés de la 27ème place en 2007 à la 15ème place dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants. Ce bond dans le classement récompense vraiment les efforts réalisés. Les maisons fleuries sont aussi à l'honneur et Madame Josiane Tiso de Saint Martin du Fresne s'est vue remettre le deuxième prix départemental pour son balcon fleuri au premier rang.

L'implication réelle de la population pour ce comité sera aussi un facteur indispensable à la réussite de ce fleurissement. Les personnes désirant rejoindre cette association peuvent contacter François Carron ou Elisabeth Burdet

### PETITES ASTUCES POUR RÉUSSIR VOTRE FLEURISSEMENT !

1. Jouer avec l'harmonie en associant des couleurs proches entre elles.
2. Tenter le contraste en associant ton chaud et ton froid.
3. Opter pour le camaïeu en choisissant plusieurs nuances de la même couleur.

Dans tous les cas, limiter les massifs à trois coloris !

Trop de mélange est synonyme de désordre.

Eviter également le mélange des trois couleurs primaires (bleu, jaune, rouge), aux effets détestables.



Le comité de fleurissement souhaite aussi récompenser tous les efforts réalisés par les villageois qui fleurissent leurs balcons, leurs façades, leurs maisons et jardins. Le Comité organisera une visite du village début septembre et déterminera un classement en fonction des catégories. Les récompenses seront remises lors de l'assemblée générale prévue fin octobre.

Début Novembre, le comité organisera une sortie aux floralies de Bourg en Bresse. Cette exposition Nationale de fleurs se déroule tous les 3 ans.



### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

**Afin de limiter arrosages et désherbages**, n'hésitez pas à pailler les massifs avec de l'écorce de pin, de la paille de lin ou de Sarazin ou encore des tontes de gazon séchées.

**Penser à faire un plan de plantation** : respecter les distances de plantation, anticiper le développement futur de la plante, penser aux hauteurs et aux volumes des plantes...

Un massif doit être pensé !

## ● OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs de Saint Martin du Fresne a ouvert ses portes pour les vacances de Pâques, du 6 au 17 avril dernier.

Le mercredi 25 mars, de 9 h à 12 h, une demi-journée d'inscription a eu lieu dans la salle de garderie de l'école et quinze jours auparavant, une permanence téléphonique, organisée par Alfa A3, a été mise en place pour une meilleure flexibilité pour les parents.

Ce sont plus de 40 familles qui ont inscrit leurs enfants afin de bénéficier des services rendus par l'accueil de loisirs.

Le sou des écoles a soutenu cette action en reversant 1,5 euros par jour à hauteur de 5 jours par an par enfant scolarisé à St Martin du Fresne.

Ainsi avec une moyenne de 18 enfants par jour, le démarrage du projet est un réel succès !

Grâce à la motivation de l'équipe d'animation composée d'Emilie RENOUD, directrice et de Mélissa NOBLET, animatrice, les enfants ont bénéficié d'un programme varié d'activités : artistiques (expression corporelle, théâtre, jonglage), manuelles (cuisine, fabrication de fleurs volantes, peinture...) et sportives (course d'orientation, randonnée, jeux d'équipe), axées sur les thèmes de la nature et du moyen âge.

28 enfants ont également participé à la sortie organisée au cirque Pinder en représentation à Lyon le mercredi 15 avril dernier.

Les vacances se sont terminées par un spectacle donné par les enfants pour leurs familles venues encourager les petits acteurs en herbe.



Fort de constater que ce projet répond à un réel besoin de nos administrés de par la qualité de la prestation, la flexibilité des horaires et l'attractivité du programme proposé, nous poursuivrons le centre pour la prochaine période des vacances de juillet. La date d'inscription pour la cession de juillet est fixée au samedi 6 juin de 9h00 à 12h00 dans la salle de garderie.

## PROJET EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE POUR 2009/2010

L'équipe d'encadrement a élaboré un projet éducatif et pédagogique afin de définir les enjeux et les objectifs du centre de loisirs.

1) le constat recueilli suite à la première session du centre de loisirs :

Les activités proposées pour la prochaine session du centre seront axées sur 3 enjeux éducatifs :

### TOLERANCE / DÉCOUVERTE / SOLIDARITE

Ces objectifs répondent au manque constaté auprès de ce public :

- > besoin intensif d'activité physique
- > besoin de créer la mixité même si les enfants ne le souhaitent pas toujours
- > besoin d'appartenance à un groupe
- > difficulté à agir avec les autres dans le même effort
- > individualisme même dans les activités collectives

2) projet éducatif et pédagogique :

ENJEUX EDUCATIFS, PROJET PEDAGOGIQUE

### TOLERANCE

- > Accepter la différence, la diversité sociale, raciale, physique et culturelle.
- > Etre à l'écoute de l'autre
- > Accepter les différents choix de chacun (goûts/sports...)

### DECOUVERTE

- > de l'autre (s'intéresser à ce qu'il fait, à ce qu'il est)
- > de différents sports (participer à des initiations, ne pas être figé sur un seul sport)
- > des différences physiques et culturelles de chacun
- > de son environnement

### SOLIDARITE

- > entraide (sport / esprit d'équipe / ne pas mettre à l'écart un copain)
- > Soutien (si un copain est rejeté par un autre ne pas laisser faire)
- > prendre en compte les envies de chacun
- > aller voir les copains en difficultés

## ● RALLYE MATHS 2009

Le lundi 2 Février, les élèves de la classe de CM2 de l'école de Saint Martin du Fresne ont participé à la 1ère épreuve du Rallye Maths.

Les enfants avaient à résoudre 7 problèmes très variés d'un niveau CM2/6ème où la stratégie du groupe a pris autant d'importance que les techniques opératoires ou la géométrie.

Chacun s'était défini une tâche bien précise (vérification des résultats, tracés ...) et c'est ainsi que la classe a obtenu la 10ème place sur 81 écoles de l'Ain.

La seconde étape a eu lieu le vendredi 3 avril.

Tous ont très envie d'aller disputer la finale au mois de juin, et attendent avec impatience les résultats.

Affaire à suivre ...

### EXEMPLE D'ÉPREUVE : Jeu d'anniversaire

Pour son anniversaire, Corinne invite cinq amies : Amandine, Béatrice, Danielle, Emilie et Francine.

Après le repas, elles décident de former des équipes de deux pour jouer aux cartes, mais...

- > Amandine ne veut être ni avec Francine, ni avec Béatrice
- > Béatrice ne veut pas faire équipe avec Emilie
- > Corinne demande de faire équipe avec Francine ou Béatrice
- > Danielle n'accepte de faire équipe qu'avec Béatrice ou Corinne
- > Francine ne s'entend qu'avec Amandine, Corinne et Danielle.

Constituez les équipes de deux joueuses en respectant la volonté de chacune.

Y a t'il une seule solution de constituer les équipes ? Expliquez votre réponse.

## ● UN COUP DE NEUF POUR NOTRE ÉCOLE !

Durant les vacances de Février dernier, la municipalité a mis en œuvre des travaux de réfection dans l'ancien bâtiment de l'école primaire.

Suite à consultation, la société Chardeyron a été retenue pour réaliser les travaux.

Les couloirs et les toilettes ont été repeints, certains éclairages ont été changés notamment dans les toilettes des enfants où des minuteriers ont été installées.

## ● BIBLIOTHEQUE

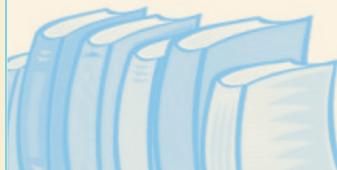
Après l'annonce de l'ouverture de la bibliothèque pour le premier trimestre de cette année, nous sommes aperçus que nous avons sous estimé le délai de signature de la convention par le conseil général de l'Ain, ainsi que le temps nécessaire à la livraison des meubles qui était de huit semaines.

Mais bonne nouvelle, nous avons enfin tous les éléments permettant une mise en place de la bibliothèque.

Les équipements sont montés, les bénévoles disponibles et motivés sont trouvés, le choix des livres se fait en partenariat avec la délégation du conseil général de Bellegarde sur Valserine représenté par Madame Bride qui nous a expliqué le 12 mai les intérêts d'une bibliothèque municipale.

Place maintenant à l'installation, à la formation des bénévoles, pour permettre la prochaine ouverture.

L'équipe municipale s'excuse de ce léger contre-temps indépendant de sa volonté, mais qui sera vite oublié avec le plaisir de lire et de consulter des ouvrages dans notre belle bibliothèque.



Les produits dangereux pour le ménage ont été mis sous clé.

Les distributeurs de papier hygiénique remplacés. L'équipe d'enseignants a sélectionné un cocktail détonnant de couleurs acidulées, vert pomme, orange sanguine, jaune soleil pour redonner vie et gaieté à notre ancienne école.

A leur retour de vacances, les enfants ont découvert avec stupéfaction leurs nouveaux locaux !

## ● LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis la fin de l'année, quelques changements sont intervenus dans l'administration du Comité des Fêtes. Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, madame Annie MERCIER, a décidé de mettre fin à son activité au sein du Comité. Déjà l'année dernière elle avait passé le flambeau du secrétariat à Madame Gilberte GOURMAND et à Monsieur Hervé LIGNY.

Jacques RAMBERT, le président, aurait bien voulu lui aussi passer le flambeau de la présidence dès cette année, mais il ne s'est trouvé aucun volontaire pour prendre la place. Néanmoins, c'est sa dernière année de présidence et il va falloir lui trouver un remplaçant.

D'autres personnes aussi ont quitté le bureau, tout en acceptant de venir donner un coup de main lors des fêtes. Il s'agit de mesdames Chantal JANIN THYVOT, Marie Claire GAUDET, Maud NAY. Deux nouveaux seulement sont venus en renfort, madame Monique BERMANN et monsieur Claude GOURMAND. Gilles FRACASSO, n'étant plus suffisamment présent sur la commune a laissé son poste de vice président à Claude GOURMAND.

Il serait bon, que quelques personnes ayant de bonnes idées d'animation puissent rejoindre le groupe. Les jeunes, qui font un peu défaut au sein du Comité seraient les bienvenus.

Mardi 24 février, a eu lieu le carnaval des enfants, avec le groupe de percussion brésilienne TAKA-TAPETEPO, de l'association CHABAD'A du Poizat. L'entraînement engendré par ce groupe musical a été excellent et mettait un peu de l'ambiance carioca du carnaval de Rio à Saint

Martin. Le nombre d'enfants costumés était important, mais il serait souhaitable que plus d'adultes se déguisent lors du carnaval 2010. Une fois de plus les pompiers ont magistralement assuré la sécurité des participants, et nous les en remercions.

Mister carnaval, après s'être promené dans les rues, a été brûlé sur la place de l'ancienne fromagerie. Les flammes qui



s'élevaient, donnaient un petit air de fête des brandons. Pour clôturer cette soirée bien réussie, sous les voûtes des caves de l'ancienne fromagerie, une collation de bugnes et de boissons, dont un fameux vin chaud pour les adultes, a été servi à tous les participants.

Avec le concours de la municipalité, le Comité des fêtes a organisé les 25 avril 2009 et 9 mai 2009, une visite guidée des glaciers de Sylans. Les inscriptions ont eu un franc succès et tous les visiteurs ont beaucoup apprécié ce moment de découverte de ce lieu méconnu avec les commentaires judicieux du guide Sylvain Poncet.

Le Comité des fêtes prépare maintenant sa randonnée annuelle. Elle aura lieu sur la montagne de Colléjard le samedi 13 juin 2009. Petite balade sans difficultés de trois heures maximum que l'on peut faire en famille, gratuite et ouverte à tous. Rendez vous à 13 heures 30 sur la place de la poste. Un pot de l'amitié sera servi au retour.

Le Comité des fêtes vous donne rendez vous le 18 juillet 2009 pour sa désormais célèbre et traditionnelle fête d'été à Chamoise. Il vous informe que l'office de tourisme de Nantua, organise le 14 juin 2009, une visite expliquée du site de la tour, dans le cadre de la journée nationale du patrimoine de pays. Le programme de cette journée est indiqué sur le site internet de l'office de tourisme de Nantua.

**Dans le cadre de l'année de l'astronomie, les Amis de la Tour et le Comité des Fêtes organisent le vendredi 30 octobre prochain, salle des Chateaux, à 20h30 une conférence sur l'histoire de la perception de l'univers. Dominique Orbette nous parlera entre autres de l'évolution des idées sur la place de la Terre dans l'univers. ENTRÉE GRATUITE.**



## ● SOU DES ECOLES

Pensez à réserver vos dates !

L'été arrive, le 20 juin 2009 fête des écoles avec spectacle des enfants, jeux, tombola, lâché de ballons, repas dansant.

Puis le 12 Septembre 2009, le VTTATHLON fête ses 10 ans, plusieurs surprises vous attendent ainsi qu'un nouveau repas.



## ● L'ACTUALITE DES SAPEURS POMPIERS

### SOIRÉE ALSACIENNE DU 6 MARS 2009

À fin d'évoquer quelques souvenirs de leur voyage en Alsace, qui s'est déroulé en Juillet 2008, les pompiers de SAINT-MARTIN-DU-FRESNE et les différents participants se sont réunis le Vendredi 6 Mars 2009, autour d'une somptueuse et généreuse choucroute dont ils ont été privés durant leur périple. Ce n'est pas moins d'une soixantaine de personnes qui se sont retrouvées, dans une ambiance amicale, chaleureuse et presque familiale puisque l'anniversaire d'un convive, ayant 80 ans ce jour là, a été fêté.

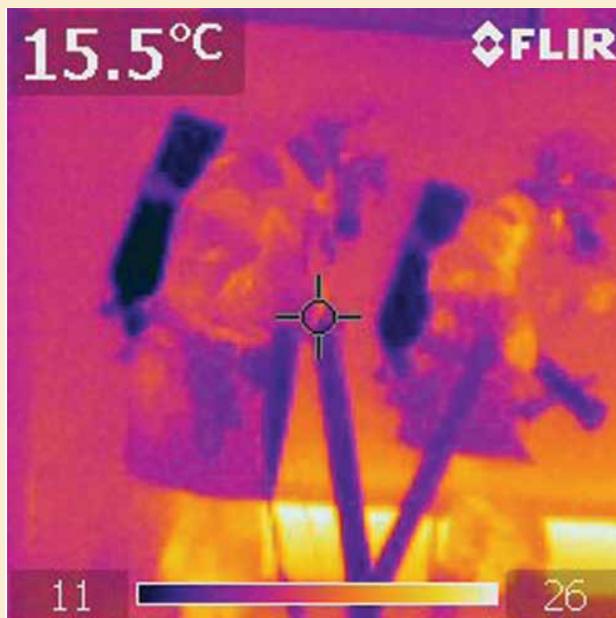
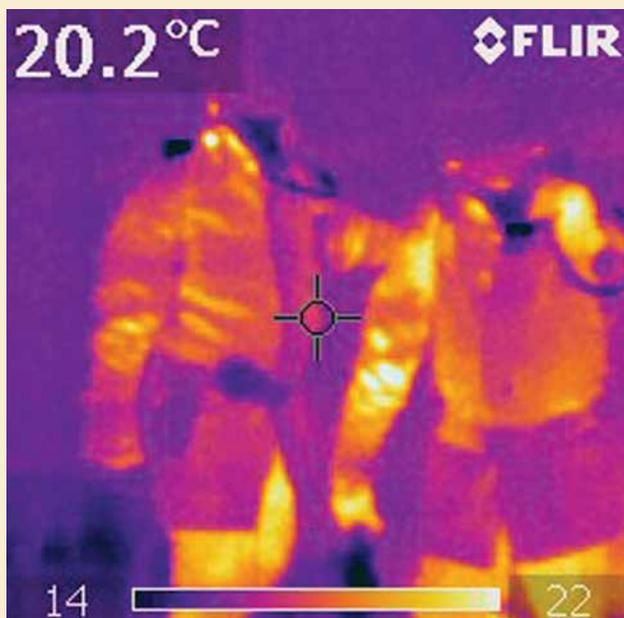
Il convient d'ajouter que cette soirée était exceptionnelle puisqu'elle était agrémentée d'un méli-mélo de chansons au piano interprétées par Séverine COLLET artiste de music-hall et son pianiste.

### MANŒUVRE DES POMPIERS AU STADE DE FOOT

Le dimanche 5 Avril 2009 a eu lieu la manœuvre mensuelle des pompiers dont le thème était l'utilisation d'A.R.I (Appareil Respiratoire Interne) en milieu enfumé. Celle-ci s'est déroulée dans les bâtiments du foot de Saint-Martin-du-Fresne mis à disposition gracieusement par les responsables de l'association. Etait également présente sur les lieux la C.E.V.A.R (Cellule Eclairage Ventilation Assistance Respiratoire) du Centre de Secours Principal d'OYONNAX.

Au cours de cette opération très instructive, des victimes (mannequins plastiques) ont été extraites dans des conditions proches de la réalité.

Les pompiers ont pu également juger de l'intérêt de l'utilisation d'une caméra thermique prêtée pour la manœuvre.



## ● LA SOCIÉTÉ DE CHASSE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Depuis plusieurs années au lieu dit Sous Carrouge la traversée des sangliers, entre la montagne et la plaine de Port, cause de plus en plus de collisions sur cette RD1084. Hormis bien sûr un gibier souvent blessé et tué lors de ces accidents, le plus important est la sécurité routière.

En 2008/2009 il a été recensé plus de 30 accidents sur cette portion de route dûs au passage de gibier. La société de chasse de Saint Martin du Fresne a alerté la fédération de Chasse de l'Ain et le Conseil Général depuis plus de 4 ans quant à la progression constante des accidents sur

cette portion de route.

Afin de remédier à ce constat d'accidents la nuit, il existe notamment des dispositifs optiques (réflecteurs) installés en bord de route.

L'objectif de ce dispositif qui semble-t-il a fait ses preuves dans les pays européens et plus particulièrement en Autriche, est d'effaroucher le gibier au passage des voitures.

Après le montage du dossier avec la fédération de chasse et la signature d'une convention avec le Conseil Général, ce samedi 25 Avril 2009 l'opération sécurité routière a enfin pu se mettre en place. 25 chasseurs de la société de chasse de Saint Martin du Fresne ainsi que ceux de Port ont posé les 100 réflecteurs achetés par la fédération sur des poteaux en bois de part et d'autre des 1,5 km de route au lieu dit sous Carrouge. Cette matinée a aussi permis le ramassage de déchets que des automobilistes peu scrupuleux jettent sur le bas côté de la route.



En 2010, un bilan des accidents par le louvetier de secteur permettra de connaître l'efficacité de la mise en place de ce système de réflecteurs anti-gibier.

Si par mésaventure vous êtes témoins ou victimes d'une collision avec un gibier sur cette portion de route, merci d'en informer la mairie de Saint Martin du Fresne.

### Mode d'action des réflecteurs anti-gibier

La lumière émise par les phares d'un véhicule à moteur tombe sur les réflecteurs anti-gibier placés de part et d'autre de la chaussée. Ceux-ci réfléchissent une lumière rouge en direction des bas côtés de la route sans toutefois éblouir le conducteur.

Cette lumière crée une sorte de clôture d'avertissement optique qui incite le gibier à s'arrêter ou à rebrousser chemin. Aussitôt le véhicule passé, les réflecteurs s'éteignent et le gibier peut traverser la route sans courir le moindre risque.

## ● AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les prochains dons du sang auront lieu à St Martin du Fresne les 29 juillet et 7 octobre 2009 (10 h 30 - 13 h) dans la salle des CHÂTEAUX, sous l'école maternelle.

L'âge limite pour donner son sang a été repoussé à 70 ans. D'autre part, les femmes pourront donner 4 fois dans l'année au lieu de 3 et les hommes 6 fois au lieu de 4.

Par suite du décès du président Roger GIRAUD-GUIGUES, le bureau se réunira prochainement afin d'élire un nouveau président. Les personnes désirant faire partie de l'Amicale peuvent en faire part à Madame MERCIER Annie ou à Monsieur CHAPPUIS Michel. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir été donneur ou d'être donneur. Il suffit d'avoir envie de donner un peu de son temps à une association.

## ● LES AMIS DE LA TOUR

Voici nos projets du moment :

⊙ Un concours de pétanque en nocturne aura lieu le **vendredi 5 juin** à partir de 19 h place du Vivier (si le temps le permet.)

⊙ Le **27 juin** nous pensons relancer la fête de la St Jean avec les traditionnels feux.

Une animation sera prévue vers la Tour avec buvette médiévale, côtelettes et pique-nique (ceci étant encore au stade de projet).

Les gens pourront venir déguisés en costumes du Moyen Âge.

⊙ Les Amis de la Tour participeront à la prochaine « Ronde des Sangliers » (le **17 octobre**) pour une reconstitution historique.

⊙ **L'année prochaine** nous voudrions faire une sortie dans l'Yonne sur le chantier médiéval unique au monde de Guédelon.

Là bas, une cinquantaine « d'oeuvriers » relèvent un défi hors norme : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.

Ce chantier débuté en 1997 devrait durer environ 25 ans.

Nous allons lancer le projet. Nous espérons avoir le soutien du comité des fêtes et de la municipalité.

Nous proposerons en temps voulu une inscription à tous les gens du village intéressés.

## ● CONSCRITS 2009 !

Probablement avez-vous été réveillés au son du clairon des Conscrits durant les 3 premiers dimanches de mai pour la traditionnelle vente de brioches ?

La tradition des conscrits est donc relancée avec un nouveau bureau composé comme suit :

✓ Président : KENNY GUICHON

✓ Vice-président : FANNY MERCIER

✓ Trésorier :  
HUGO PISANI

✓ Secrétaire :  
ELISE DOY



## ● LES BOULANGERS DU CŒUR

Nous voulions rendre hommage à la boulangerie Dumez qui durant tout l'hiver a distribué gracieusement chaque soir les invendus de pain du jour à l'association des restos du cœur de Nantua.

Un geste d'humanité que nous saluons... bravo à nos boulangers du cœur !



## ● RAPPEL DE QUELQUES REGLES...

### ⊙ UTILISATION DE L'AGORESPACE

Un arrêté municipal du 20 juin 2001 a été pris pour éviter les bruits et nuisances de nature à troubler le repos des riverains du terrain de jeux « agorespace ».

Aussi avec l'arrivée des beaux jours il convient de rappeler les horaires d'utilisation de cette surface de jeux :

- du 1er Avril au 31 Octobre de 10H00 à 20H00

- du 1er Novembre au 31 Mars de 10H00 à 19H00

Nous vous rappelons également que cet espace est prioritairement dédié à l'école de Saint Martin du Fresne pour la pratique d'activités sportives prévues au programme scolaire.

### ⊙ LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage fixe les règles relatives à toutes sortes de bruits émis dans les lieux publics et accessibles au public, à ceux des activités professionnelles, aux activités sportives et de loisirs, aux chantiers et également des propriétés privées.

Sur ce point en raison de l'arrivée des beaux jours il est nécessaire de rappeler les horaires permettant les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

- les jours ouvrables de 08H00 à 12H00  
et de 14H00 à 19H00

- les samedis de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

### ⊙ BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX PAR LES PARTICULIERS

L'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005 précise que le brûlage est interdit du 15 Juin au 15 Septembre et pour le reste du temps il fixe les préconisations qu'il convient de respecter strictement.

Aussi afin de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour effectuer ces opérations il vous appartient de prendre connaissance de toutes les dispositions de cet arrêté qui sera affiché en Mairie.

# Calendrier des manifestations

## ● JUIN

- Vendredi 5** Les Amis de la Tour - Pétanque – 64 doublettes en nocturne
- Samedi 6** ESMCV Foot - Tournoi des jeunes
- Samedi 13** Comité des fêtes - Randonnée
- Dimanche 14** Les Amis de la Tour - Journée du patrimoine = site de la Tour
- Dimanche 14** ESMCV Foot - Tournoi séniors
- Vendredi 19** ESMCV Foot - Assemblée générale
- Samedi 20** Amicale du Sou des Écoles - Fête des écoles
- Vendredi 26** société de chasse - assemblée générale
- Samedi 27** les amis de la tour - soirée animation feux de la Saint jean a la tour

## ● JUILLET

- Samedi 4** ESMCV Foot - Vente de galettes
- Vendredi 10** Les Folklories - Spectacle des folklories
- Samedi 18** Comité des fêtes - Fête d'été à Chamoise
- Samedi 18** Mairie – Comité des fêtes - Feu d'artifice à Chamoise
- Dimanche 19** Club de boules - Concours 32 doublettes 3° et 4° div – Coupe Janin Thyvot
- Mercredi 29** Amicale des donateurs de sang  
Don du sang (10 h 30 – 13 h 00)

## ● AOUT

- Lundi 10** ESMCV Foot  
Concours pétanque 64 doublettes à Lantenay

## ● SEPTEMBRE

- Samedi 5** Club de boules - Concours 32 doublettes 3° et 4° div Coupe de la société
- Samedi 12** Sou des écoles - Vethatlon à Chamoise – 10<sup>ème</sup> anniversaire
- Samedi 19** ESMCV Foot - Vente de galettes dans la Combe du Val

## ● OCTOBRE

- Samedi 3** Amicale des sapeurs pompiers Vente de galettes
- Dimanche 4** Sou des écoles - Vide grenier – Place du Vivier
- Mercredi 7** Amicale des donateurs de sang  
Don du sang (10 h 30 – 13 h 00)
- Samedi 17** Sou des écoles  
Ronde des sangliers - Randonnée nocturne

## ● NOVEMBRE

- Vendredi 6** Comité des fêtes - Assemblée générale
- Vendredi 13** Les Amis de la Tour - Assemblée générale
- A partir du 15** ESMCV Foot - Opération dindes de Noël
- Vendredi 20** Comité des fêtes - Repas de remerciements aux associations

## ● DECEMBRE

- Amicale des sapeurs pompiers, vente de calendriers
- A partir du 15** ESMCV Foot - Vente de calendriers
- Vendredi 18** Sou des écoles - Arbre de Noël
- Indéterminée** ESMCV Foot - Arbre de Noël

# Nos joies - Nos peines

## ● NAISSANCES

Claire ALLOMBERT  
Noémie SECRÉTANT - - HEUREUX  
Lucas SECRÉTANT - - HEUREUX  
Milann WALKOWIAK  
Ahmet GÜREL  
Anna SUAREZ  
Lucie JOURDAN  
Thomas MADEIRA  
Aya ALUSSE  
Merve BALCI  
Jade BONILLO  
Emeline BERNARD

Bienvenue à nos nouveaux San-Martinois et félicitations à leurs parents

## ● MARIAGES

Murat CANSEVER et Fatma BINGÜL  
Nous présentons nos meilleurs vœux aux jeunes mariés

## ● DÉCÈS

Monsieur Giacomo BATTAGLINI  
Monsieur Daniel THÉVENET  
Monsieur Roger GIRAUD-GUIGUES  
Nous nous joignons à la peine des familles et leur présentons l'expression de nos condoléances attristées

## HOMMAGE À MONSIEUR ROGER GIRAUD-GUIGUES

Monsieur Roger GIRAUD-GUIGUES nous a quittés le 20 avril 2009 à l'âge de 75 ans. Il a effectué sa carrière professionnelle en qualité de directeur technique aux établissements JACQUEMET. Il s'est installé dans notre village avec son épouse Josette et auront ensemble 4 garçons.

Il participe à la guerre d'Algérie et à son retour s'investit dans différentes associations. La gymnastique qu'il créa, au football dont il a été le secrétaire et sera un fidèle accompagnateur des enfants. Il a été aussi un animateur des amis de l'Oignin pendant les kermesses et les différentes manifestations. En 2001, il est président de l'amicale des donateurs de sang, poste qu'il a occupé jusqu'à son décès.

Pendant 18 années, il a été un conseiller municipal assidu.

C'est à un homme serviable, courtois et dévoué pour sa commune que le « P'tit journal » veut rendre hommage.

Le maire et les membres du conseil municipal s'associent à la peine de sa famille et présentent à Josette son épouse, à ses enfants et à ses neuf petits enfants, leurs sincères condoléances et toute leur profonde sympathie en ces douloureuses circonstances.